

Communiqué de presse – 8 mars 2021

NENGO : une initiative internationale d'envergure pour les victimes de violences sexuelles dans un contexte de crise

Inspiré d'un modèle préconisé et éprouvé en RDC¹ par le Dr Denis Mukwege, « l'homme qui répare les femmes », Prix Nobel de la Paix 2018, le programme NENGO (« DIGNITE » en langue Sango) a pour objectif de transformer la souffrance en force chez les victimes de violences sexuelles ou basées sur le genre en Centrafrique. Fondé sur un transfert de compétences entre les acteurs congolais et les acteurs centrafricains, NENGO a également pour objectif de faire de la prévention auprès des populations.

Ce programme de prise en charge globale des victimes est appuyé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par un consortium de partenaires internationaux, dont la Fondation Pierre Fabre est cheffe de file avec sa double casquette de bailleur et d'opérateur sur le terrain.

NENGO : une prise en charge pluridisciplinaire basée sur 4 piliers pour reconstruire les victimes...

NENGO propose aux victimes de Bangui et des provinces un **parcours gratuit, coordonné et complet, grâce à la mise en place d'un « Guichet unique » ou « One Stop Center »**. Le programme est construit autour de quatre piliers complémentaires :

- **Médical** : pour soigner les victimes de viols, d'agressions physiques et de problèmes gynécologiques graves (mutilations génitales, fistules, prolapsus).
- **Psychologique** : pour soutenir les victimes et les aider à dépasser leurs traumatismes.
- **Socio-économique** : pour accompagner les victimes vers l'autonomisation en les aidant à mettre en place une activité génératrice de revenus ou en leur donnant accès à l'éducation.
- **Juridique** : pour aider les victimes à obtenir justice.

Pour le volet médical, le programme s'appuie sur le Centre Hospitalier Universitaire de l'Amitié Sino-Centrafricaine (CHUASC). Afin de pouvoir assurer une prise en charge médicale de qualité, le service gynécologie-obstétrique est **en cours de réhabilitation**. Ces travaux bénéficieront également à toutes les femmes qui viendront pour un suivi gynécologique et obstétrique. Un **centre d'hébergement d'urgence** ouvrira dans les prochains mois pour pouvoir accueillir les victimes qui nécessitent une mise à l'abri.

La deuxième porte d'entrée du programme est l'association des femmes juristes de Centrafrique (AFJC), un lieu d'accueil et de prise en charge déjà connus des victimes.

Un gynécologue-obstétricien a été détaché de la Fondation Panzi, qui dispose d'une grande expérience dans la prise en charge des victimes de viols de guerre et basés sur le genre, pour appuyer et former

¹ République Démocratique du Congo

les équipes médicales du projet NENGO. Une infirmière psycho-sociale et un psychologue clinicien ont également été détachés de RDC. Une avocate a enfin été détachée sur place par l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie pour appuyer l'équipe juridique. La fondation Pierre Fabre a quant à elle détaché le Responsable Administratif et Financier ainsi que le logisticien du projet.

Depuis le démarrage des activités en septembre 2020, près de 500 victimes ont déjà intégré le parcours de soin et commencé à bénéficier d'une prise en charge.

Les résultats obtenus en RDC voisine montrent l'intérêt de cette démarche globale, qui permet de soigner les victimes, de les aider à se reconstruire de façon pérenne, obtenir justice et réparation et, enfin, reprendre leur place dans la société. *« Ce qui est remarquable, c'est la capacité de ces femmes à recommencer une nouvelle vie, à se réinsérer, à avoir des activités, y compris économiques, pour subvenir aux besoins de leurs enfants, à créer leurs propres entreprises ou aller à l'école. »*, souligne le Dr. Mukwege.

Selon l'OMS, 35% des femmes dans le monde indiquent avoir été exposées à des violences physiques ou sexuelles au moins une fois dans leur vie. *« La souffrance des victimes est universelle et le modèle que nous avons développé l'est tout autant. Ce modèle holistique permet aux femmes de restaurer leur dignité. »*, explique le Dr Mukwege.

NENGO EN BREF

Un programme sur 4 ans (2020-2023)

Un budget de 5,4 millions d'euros (cofinancement Fondation Pierre Fabre/Agence Française de développement)

Les objectifs de prise en charge :

- 3240 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre
- 360 femmes atteintes de prolapsus
- 180 femmes atteintes de fistules obstétricales
- Les victimes de mutilations génitales

Objectifs logistiques

- Réhabilitation du service de gynécologie et de la maternité de l'hôpital
- Mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence pour les victimes

Objectifs humains

- Appropriation du modèle de prise en charge globale par les autorités centrafricaines
- Formations du personnel médical du CHUASC et des juristes de l'AFJC

... Avec des actions de sensibilisation et de prévention destinées à la population

Le programme participe également à la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre. Les activités de sensibilisation ont démarré dans les lycées et certains quartiers de Bangui : ils visent le changement de comportements ainsi que l'information et l'orientation des victimes vers les services existants. **L'association des femmes juristes de Centrafrique organise à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, une journée de sensibilisation et d'information ouverte à tous.**

Cette journée donnera lieu à :

- **Du partage d'information sur l'importance de l'égalité femmes/hommes,**
- **Des prises de parole et de témoignages sur la question des violences sexuelles et basées sur le genre**

- **La présentation du projet Nengo pour savoir comment bénéficier d'une prise en charge si l'on est soi-même victime.**

Les violences sexuelles et basées sur le genre en Centrafrique

Du fait d'une grave crise politique et sécuritaire sévissant depuis 2012, la population Centrafricaine, est exposée à plusieurs formes de violences : violences sexuelles, qui visent à terroriser et « punir » les populations civiles, violences domestiques, exploitation sexuelle ou encore les mariages forcés. 47% des incidents documentés en Centrafrique relevaient de violences basées sur le genre en Centrafrique et 35% étaient des viols². Ces chiffres alarmants ne prennent pas en compte l'ensemble des victimes. La crainte d'être stigmatisée, l'absence d'information sur les initiatives de soutien mises en place, le manque de moyens financiers et l'impunité connue des auteurs de ces violences sont des facteurs qui découragent les victimes dans la recherche d'assistance.

En 2019, 19% des cas de violence basée sur le genre (VBG) enregistrés concernaient des viols, et 81% des violences signalées étaient le fait d'un partenaire intime. En 2020, les VBG augmentaient encore de 17% par rapport à 2019.

Les VBG sont donc nombreuses, qu'elles soient directement liées au conflit ou résultent de ses conséquences sociales. Si rien n'est fait aux niveaux collectif et individuel, leur fréquence et leur gravité risquent de s'accroître encore dans l'avenir. Dans un contexte où les besoins en matière de réponse et de prévention aux cas de VBG demeurent un gigantesque défi, le Projet Nengo a vocation à lutter contre ce phénomène en portant assistance aux victimes et en contribuant à prévenir la survenue des VBG en leur permettant d'accéder à des soins holistiques de qualité, selon un parcours coordonné, accompagné et complet localisé au sein du CHUASC et de l'AFJC à Bangui.

Violences faites aux femmes dans le monde : des chiffres alarmants

- 1 femme sur 3 indique avoir été exposée à des violences physiques et/ou sexuelles au cours de sa vie.
- Plus de 200 millions de femmes et de filles ont subi des mutilations génitales.
- 71 % des victimes de la traite des êtres humains dans le monde sont des femmes et des filles, trois quarts d'entre elles sont exploitées sexuellement.

(Source : Nations Unies, 2019).

Les violences à l'égard des femmes : définition et typologie

L'Organisation des Nations Unies définit la violence à l'égard des femmes comme « *tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.* » Ces violences peuvent prendre diverses formes : violences domestiques, harcèlement ou agression sexuelle, mariage précoce et forcé, mutilation génitale féminine, trafic d'êtres humains, cyber-harcèlement. La violence sexuelle entraîne de graves problèmes de santé physique, mentale, sexuelle et reproductive pour les femmes. Elle affecte aussi leurs enfants et entraîne des coûts sociaux et économiques élevés. Les conflits armés, et déplacements de personnes peuvent occasionner de multiples formes de violences contre les femmes.

En France, une stratégie nationale de lutte contre les violences conjugales a été annoncée à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales, organisé à l'automne 2019. Elle vise à améliorer la prévention, mieux protéger les victimes et leurs enfants, mettre en place un suivi et une prise en charge des auteurs de violences pour

² Rapport UNHCR 2020

éviter la récurrence. Emmanuel Macron avait déclaré en 2017, faire de cette problématique une des grandes causes de son quinquennat.

Le Consortium de partenaires

Bailleurs	Opérateurs	Partenaires nationaux
 FONDATION PIERRE FABRE  AFD	 FONDATION PIERRE FABRE  IFJD INSTITUT LOUIS JOINET  PANZI FOUNDATION RDC dr. Denis Mukwege Foundation	 ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CENTRAFRIQUE  AFJ

Contact presse

LJ Com

Victoire Aziabou

v.aziabou@ljcom.net

+33 1 45 03 60 11